

Conseil Communautaire
21 SEPTEMBRE 2022

Liste des délibérations examinées

Finances

Rapporteur : Georges COTE-COLISSON

1. Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales -
Articles L. 2336-1 à L. 2336-7 du CGCT
Délibération approuvée à la majorité
2. Certificat administratif - Virement de crédits - Budget assainissement 2022
Le Conseil Communautaire a pris acte

Economie

Rapporteur : Bertrand GUINCHARD

3. Parc d'activité des Gravilliers - Tranche 2 "Gravilliers Sud" - Réattribution du lot n°5
à SEB Agencement
Délibération approuvée à l'unanimité

Eau - Assainissement

Rapporteur : Daniel DEFRASNE

4. Procès-verbaux de mise à disposition du patrimoine "Eau Potable" des communes à la
Communauté de Communes du Grand Pontarlier dans le cadre du transfert de la
compétence eau
Délibération approuvée à la majorité
5. Signature du Contrat de Bassin Haut-Doubs Loue
Délibération approuvée à l'unanimité

Ordures Ménagères

Rapporteur : Raphaël CHARMIER

6. Suppression de l'exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
pour les immeubles non desservis par le service d'enlèvement des déchets
Délibération approuvée à la majorité

Développement Durable - Environnement

Rapporteur : Karine PONTARLIER

7. Projet d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque
Délibération approuvée à la majorité

Bureau et Fonctionnement de la Structure

Rapporteur : Patrick GENRE

8. Modification du tableau des effectifs
Délibération approuvée à l'unanimité
9. Création et composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
Délibération approuvée à l'unanimité
10. Commission Consultative des Services Publics Locaux - Composition et désignation de deux représentants supplémentaires d'associations locales
Délibération approuvée à l'unanimité
11. Commissions permanentes - Modification des représentants de la Commune de Dommartin au sein de la Commission Tourisme de la CCGP
Délibération approuvée à l'unanimité

Compte-rendu des décisions

Rapporteur : Patrick GENRE

12. Compte-rendu des décisions prises - Application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Approuvé

Pontarlier, le 23 septembre 2022

Le Président,

Patrick GENRE



Le Secrétaire de séance

Jean-Marc GROSJEAN